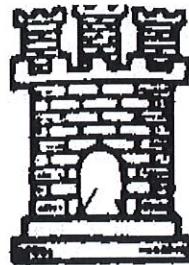




Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Madame Laurence MOUREAU** demeurant Beauregard 42 à 4130 Esneux.

Les terrains concernés sont situé Avenue Laboule, 46 et rue Chevalier P. de Sauvage 1 à 4130 Esneux et cadastrés division 2, section D, ns°105C, 109A2, 109X, 109Y.

La demande vise les travaux suivants : **Extension d'un rez de chaussée commercial, démolition de 2 garages et d'une annexe et construction de deux logements** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- La construction d'une emprise au sol supérieure à 12m² en zone inondable ;*
 - La construction dans la zone de cours et jardins*
 - La différence de hauteur sous corniches entre le bâtiment projeté et le volume mitoyen de gauche est supérieure à 1m ;*
 - La toiture plate ;*
 - Les bandeaux vitrés horizontaux ne sont pas situés en partie supérieure des murs gouttereaux ;*
 - Le nombre de matériaux de parement pour la réalisation de l'ensemble des façades d'un même volume (supérieur à 1) ;*
- Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).*

La demande permet les travaux suivants :

La construction ou la reconstruction de bâtiments dont la hauteur est d'au moins trois niveaux ou neuf mètres sous corniche et dépasse de trois mètres ou plus la moyenne des hauteurs sous corniche des bâtiments situés dans la même rue jusqu'à vingt-cinq mètres de part et d'autre de la construction projetée, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions;

Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article R.IV.40-2 du CoDT).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Madame Florine PARIZEL**, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 05 décembre 2022 au 19 décembre 2022 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be